

**Rapport du conducteur embrigadé sur les crues du mois de mai 1856**  
**Ponts et Chaussées, service hydraulique du département du Doubs**  
Archives des services des Ponts et Chaussées  
(Archives départementales du Doubs)

Rapport du Conducteur embrigadé, soussigné, provisoirement chargé  
du service hydraulique du Département du Doubs, sur les crues du  
mois de mai 1856.

Les pluies abondantes qui sont tombées depuis la fin du mois  
d'avril 1856 jusque vers le milieu du mois de Juin Courant, ont grossi les  
cours d'eau en France à un degré extraordinaire pour la saison, et  
malheureusement bien désastreux pour un grand nombre de localités. Le  
Département du Doubs, en particulier, a offert, dans cette circonstance,  
l'occasion d'observations importantes, à raison des caractères variés des nombreuses  
Rivières qui y prennent naissance ou qu'il reçoit à peu de Distance de leur  
Origine. C'est dans le but de coordonner entre elles les observations qui  
ont pu être recueillies à ce sujet par les agents du service hydraulique,  
que le soussigné s'est occupé du présent rapport.

Et d'abord il convient de faire remarquer que les crues extraordinaires dont il s'agit ont duré fort long temps; elles se sont d'ailleurs produites sans circonstances Météorologiques extraordinaires capables de les justifier, dans une localité plutôt que dans l'autre; d'où il faut conclure que les pluies qui les ont occasionnées ont été générales. En second lieu les observations à coordonner entre elles ont été faites principalement sur les Rivières du Doubs, de l'Aron, de la Loue, du Cuisancin et sur les eaux de la plaine de Saône. Soit simplifier et permettre en même temps de saisir promptement et facilement l'ensemble et les détails se rattachant à ces observations. nous allons les grouper dans des tableaux ou les représenter par des Courbes rapportées pour chaque Rivière à un même plan de comparaison.

# Rivière de la Loue.

- A Villafans { 1.42 sous la Clef d'amont de l'écluse de droite du pont de ce village  
 1.65 sous l'appui des fenêtres du rez-de-chaussée du bâtiment qui  
 renferme la scierie dépendant des usines situées à l'aval de Villafans.
- A Montgenoy { 1.70 sous l'arc de la route Impériale N° 67, au point où la rivière la  
 touche, en amont de Montgenoy.  
 1.63 sous le Couronnement amont de la pile de droite du pont de ce Village.  
 1.30 sous la clef du Pont St<sup>e</sup> Marie (soit 2.74) sous la clef aval de  
 l'écluse de gauche du Pont de Machin).  
 3.20 sous la clef du pont de Machin, un peu en amont de ce pont au  
 niveau de l'écluse supérieure de la pile qui se trouve dans le Canal  
 d'amont de l'Usine Peste et Comp<sup>ie</sup> (soit 3.24 sous la clef  
 du pont de Machin).
- A Orvaux { 3.27 sous la clef du Pont de Machin, à l'embouchure du Canal de  
 fuite de l'Usine Peste et Comp<sup>ie</sup>.  
 2.05 sous la Couverte des crucifixes qui couvrent passage aux eaux de  
 l'Usine Duviv<sup>ier</sup> (ce point est à 1.61 sous la clef du Pont de Machin).  
 3.08 sous la Clef d'amont de l'arche centrale du pont sur la route  
 Départementale N° 8.  
 A niveau du Saut de la Halle aux Blés, puis à 1.70 de la fixation aval  
 (Il y avait vis-à-vis ce point, 0.60 d'eau sur la Route Impériale N° 67).
- A Quingey { 2.57 en contre bas du dessus du Corridor de la Culée droite du pont,  
 pour l'amont.  
 2.71 en contre bas du même repère pour l'aval.
- De Quingey  
 à Senras { La Route Départementale était couronnée sur plusieurs points, notamment  
 aux abords du pont dit de Pite, où la hauteur des eaux était de 0.70 m.  
 Les chemins vicinaux de la Rivière étaient entièrement submergés et les  
 communications d'un côté à l'autre de la vallée étaient interrompues.



Rivière du Quissacien.

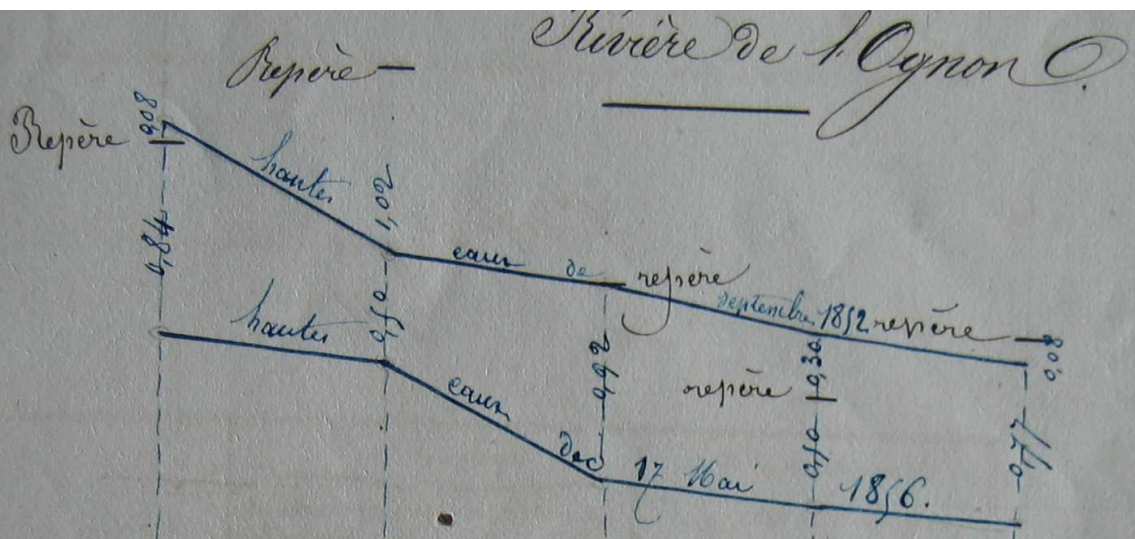
à Saint-le-Moulin, } 207 en contre-haut du Cablier du pont construit sur le Canal  
d'amenée du Moulin.

Plaine de Sabon

Les eaux d'inondation se sont élevées dans cette plaine jusqu'à 2.397

contrebas du dessous de la Dalle de recouvrement de l'Aqueduc construit vers son milieu, sous la route Impériale N° 67, point qui se trouve précédemment au niveau des grandes eaux d'inondation de 1840 qui sont les plus hautes eaux connues dans cette localité.

Les eaux à la hauteur observée couvraient l'ancienne route Départementale N° 2 sur une grande longueur.



**A Vray:**  
Couronnement de la pile  
gauche du vannage de  
déchirage du moulin

**A Cheroz:**  
Appui d'une fenêtre ouverte  
dans la façade nord du  
bâtimens nœuf de la papeterie

**A Genaille:**  
Brait marquant la hauteur  
eau de 1852 gravé sur une  
plaque fixée au mur de corse  
de suite de la papeterie

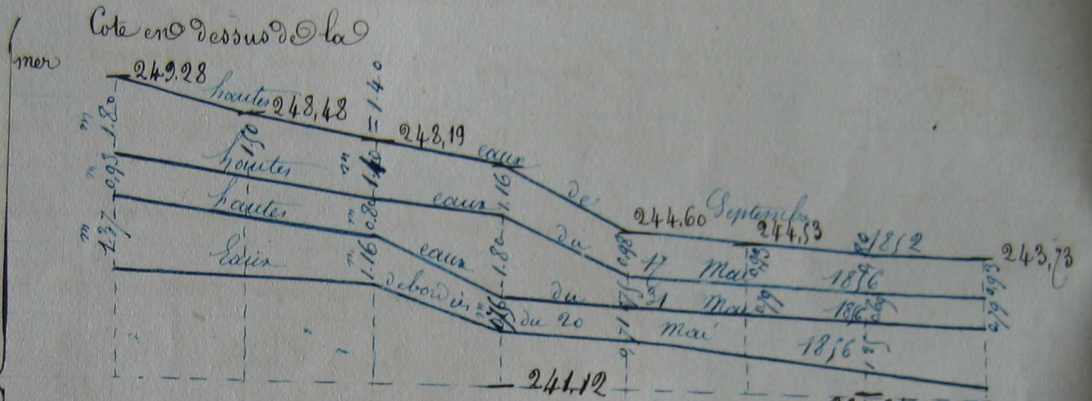
**A Cussey:**  
Couronnement du mur du  
jardin de St. Oyon, bordant  
le Canal d'amenée de Moulin

**A Imagny**  
Entrées à la charnière  
2<sup>e</sup> Arche de droite du  
pont.

Rivière du Doubs.

- A Pontarlier - Au niveau du seuil de la porte du fond du jardin de l'hôpital.
- A Baume - En 1<sup>m</sup> en contre bas du repère indiquant la h. eau de 1852 au pied de cette ville.
- A Lajsey - 0<sup>m</sup>,75 en contre bas du repère indiquant la même hauteur eau cour le bâtiment  
d'habitation du moulin.

A Besameon



En contre bas du trait grave contre le parement de la cote en carpe du bastion de riveste.

En contre bas du trait grave contre le jambage gauche de la porte braille (en sortant)

En contre bas du trait grave contre la face de Moulins de saul (cote du canal)

En contre bas du zec de fochelle du pont de Bataillard (cote 5<sup>m</sup> 00 de cote echelle)

En contre bas du trait grave contre le rempart a l'ouest du pont en pierre du grand chameau

En contre bas du trait grave contre le pote de la porte de la Dame (le gauche en sortant)

En contre haut du zec de fochelle du pont de l'ecole de Caragnon (cote 5.74 de cote echelle)

En contre bas du trait grave contre le parapet de la route en amont de la porte Malpas.